

CORONAVIRUS (COVID-19)

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de la Capitale-Nationale

Québec

Février 2021

À L'ATTENTION DES PARENTS D'ÉLÈVE DU PRIMAIRE ET DU SECONDAIRE

1. ENFANTS DE MOINS DE 6 ANS, À QUEL MOMENT MON ENFANT DOIT-IL PASSER UN TEST DE DÉPISTAGE?

POUR LES ENFANTS DE <u>MOINS DE 6 MOIS</u>	POUR LES <u>6 MOIS A 5 ANS</u> (Lorsque le ou les symptômes apparaissent de novo, puis persistent depuis plus de 24 heures)
Veillez d'abord consulter vos protocoles Info-Santé selon symptômes pour déterminer si une référence médicale est recommandée. Si les symptômes présentés ne requièrent pas une consultation médicale, veuillez évaluer si un dépistage de la COVID-19 est recommandé en fonction de la présentation clinique des 6 mois-5 ans.	Présence d'un des symptômes ou regroupements de symptômes suivants : <ul style="list-style-type: none">• Fièvre $\geq 38,5^{\circ}\text{C}$ (rectale)• Symptômes respiratoires : toux (nouvelle ou aggravée), essoufflement, difficulté à respirer• Rhinorrhée ou congestion nasale ou mal de gorge ET fièvre modérée $\geq 38,1^{\circ}\text{C}$ (rectale)• Douleurs abdominales, vomissements ou diarrhée ET fièvre modérée $\geq 38,1^{\circ}\text{C}$ (rectale)

2. ENFANTS DE 6 ANS ET +, À QUEL MOMENT MON ENFANT DOIT-IL PASSER UN TEST DE DÉPISTAGE?

Faire dépister votre enfant **sans attendre 24 heures** s'il présente :

UN symptôme parmi les suivants :

- Fièvre $\geq 38,1^{\circ}\text{C}$ (T° buccale)
- Perte d'odorat soudaine (sans congestion nasale) avec ou sans perte de goût
- Toux (nouvelle ou aggravée)
- Essoufflement
- Difficulté à respirer
- Mal de gorge
- Nez qui coule ou nez bouché de cause inconnue

OU

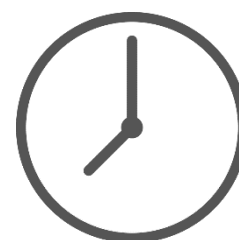
DEUX symptômes parmi les suivants :

- Mal de tête
- Fatigue intense
- Douleurs musculaires généralisées (non liées à un effort physique)
- Perte d'appétit importante
- Nausées ou vomissements
- Douleur abdominale (mal de ventre)
- Diarrhée

NOUVEAU

Attendre 24 heures si votre enfant présente UN SEUL des symptômes suivants :

- Mal de tête
- Fatigue intense
- Douleurs musculaires généralisées (non liées à un effort physique)
- Perte d'appétit importante
- Nausées ou vomissements
- Douleur abdominale (mal de ventre)
- Diarrhée



Si après 24 heures le symptôme est toujours présent ou si l'enfant présente un symptôme supplémentaire, un test de dépistage est requis.

Consultez l'[outil d'autoévaluation des symptômes de la COVID-19](#) sur le site officiel du gouvernement du Québec et prenez rendez-vous pour un test de dépistage.



3. ISOLEMENT DES CONTACTS DOMICILIAIRES LORSQU'UNE PERSONNE PRÉSENTE DES SYMPTÔMES COMPATIBLES À LA COVID-19 QUI REQUIÈRENT UN TEST DE DÉPISTAGE (VOIR LISTE CI-DESSUS)

NOUVEAU

Si mon enfant présente des symptômes compatibles à la COVID-19 et est en attente d'un test ou d'un résultat de test de dépistage de la COVID-19, les autres membres du domicile doivent-ils s'isoler?



Oui. Lorsqu'une personne **symptomatique** est en attente d'un test ou d'un résultat de test, les personnes de son domicile doivent aussi demeurer en isolement jusqu'à l'obtention du résultat.

Raison: plus de 40 % des contacts domiciliaires deviennent des cas positifs.

NOUVEAU

Si mon enfant présente des symptômes compatibles avec la COVID-19, mais je décide de ne pas faire tester mon enfant, combien de temps doit-il s'isoler?



Dans ce cas, votre enfant sera considéré comme un « cas clinique à la COVID-19¹ ». Il devra rester en isolement pour une période de 10 jours depuis l'apparition des symptômes **ET** jusqu'à leur disparition. Durant cette période, votre enfant ne pourra pas se présenter à l'école, y compris au service de garde en milieu scolaire.



De plus, les personnes qui vivent sous le même toit devront aussi s'isoler au moins 14 jours et faire l'autosurveillance de leurs symptômes.

RAPPEL

4. CONSIGNES POUR L'ISOLEMENT DES CONTACTS EN MILIEU SCOLAIRE

Si votre enfant est identifié comme un contact à risque modéré ou élevé (exemple : il y a un cas de COVID-19 dans le même groupe-classe que votre enfant) :



Les parents des élèves ayant eu un contact à risque modéré ou élevé avec la personne atteinte de la COVID-19 recevront **une lettre de la santé publique envoyée par l'école** leur indiquant que leur enfant a été en contact avec une personne ayant reçu un diagnostic de COVID-19;



Dès la réception de la lettre, il est important de **garder votre enfant à la maison** et de prendre rendez-vous pour un [test de dépistage](#);



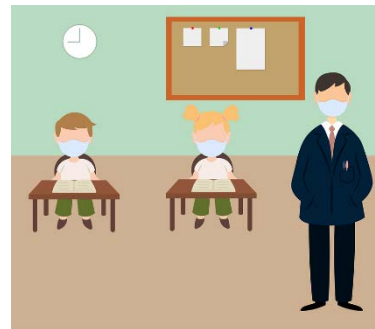
Un isolement préventif sera demandé à votre enfant;



Si une 2^e personne du groupe-classe devenait positive à la COVID-19, la santé publique assurerait un suivi auprès des parents du groupe-classe;



Si un enfant ne présente pas de symptôme, il n'est pas nécessaire qu'il soit isolé des autres membres de la famille.



Référence :

Consignes à suivre pour la personne qui présente des symptômes de la COVID-19, [En ligne] <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/consignes-isolement-personne-symptomatique-covid-19/>

¹ Une personne ayant des symptômes de la COVID-19 sans aucune autre cause apparente et dont la maladie n'est pas confirmée par un test de dépistage.